

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

Mercredi 12 février 2025

Etaient présents :

Délégués titulaires : CHANEAC Pascal, CHARMY Pierre, DELEIGUE Marc, DUBOUCHET Frédéric, DUPHOT Anne-Marie, DURAND Joël, FANGET Christian, GONON Christophe, HYVERNAT Nicolas, KECHICHIAN Max, KOVACS Thierry, PERROT-BERTON Claudine, BOUSSARD Gérard, GENTY Philippe, GRANGEOT Christelle, LHERMET Claude, MERCIER Serge, MONDANGE André, PAVONI Jean-François, DELORD Christophe, PLENET Simon, SCHERER Antoinette, DELAPLACETTE Philippe, DERNAT Marin, FAURE François, HEBERT Aline, VIGIER Diane, DEVRIEUX Michel, FERRAND André.

Délégués suppléants : ABEILLON Thibald, CARCEL Raymond, GACEM Aïcha, SOY Laurent, VEILLARD Christelle, BONNETON Gilles, CHERVEL Jean-Luc, JUILLAT Gaëtan.

Autres présents : BRUN Raphaël, GASS Stella, FONTVIEILLE Isabelle, MENNERON Adeline, MALLET Gaëlle, VIZET Julien, LANSOU Cédric.

Rapporteur : DELAPLACETTE Philippe

Ordre du jour :

1 – Introduction

- Actualisation des représentants d'Entre Bièvre Et Rhône (remplacement d'un conseiller suppléant) et de Vienne Condrieu Agglomération (remplacement de 2 conseillers suppléants)
- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 18 septembre 2024
- Approbation de l'ordre du jour

2 – Finances- Débat d'Orientations Budgétaires

- Délibération D-2025-02 : Débat d'Orientations Budgétaires

3 – Fonctionnement du SMRR

- Délibération D-2025-03 : avenant n°2 pour la participation au programme partenarial de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération lyonnaise
- Délibération D-2025-04 : acceptation des dons et legs dans le cadre du projet UNESCO

4 – Rapport d’activités 2024

- Présentation du rapport d’activités 2024 du syndicat mixte des Rives du Rhône

5 – Intervention de Stella Gass de la Fédération Nationale des Scot

- Présentation de l’étude sur la renaturation menée par la Fédération nationale des Scot en 2023-2024.

Mot d’accueil par Monsieur Philippe Delaplacette, Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône. Il constate l’absence de quorum et demande à l’assemblée l’autorisation de changer l’ordre des interventions afin de laisser le temps d’arriver aux élus afin d’obtenir le quorum.

Rapport d’activités 2024

Cédric Lansou et Adeline Menneron présentent le rapport d’activités du SMRR 2024. [Voir document en annexes]

Conformément à l’article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d’activités 2022 du SMRR a été dressé par les équipes techniques. Il est présenté en séance. Il est également prévu qu’il soit présenté dans chaque EPCI membre.

Ce dernier rend compte de l’activité du SMRR tout au long de l’année 2023. Il s’articule autour de 6 grandes parties :

- La présentation du syndicat Mixte des Rives et du Rhône et ses instances de gouvernance
- La mise en œuvre du SCOT approuvé en 2019
- Les actions et études portées par le SMRR
- L’observatoire des Rives du Rhône
- Les relations du SMRR avec ses partenaires extérieurs
- Le partenariat avec Rives Nature, la plateforme pour la biodiversité des Rives du Rhône.

➔ *Annexe : Rapport d’activités 2024*

Intervention de Stella Gass de la Fédération nationale des Scot

Présentation de l’étude sur la renaturation menée par la Fédération nationale des scot en 2023-2024. La présentation ainsi que les éléments explicatifs sont joints en annexe.

Lien de téléchargement étude : <https://www.fedescot.org/etude-renaturer>

Arrivée de nouveaux élus, le quorum est atteint, Monsieur Delaplacette ouvre la séance.

1- Introduction

- Actualisation des représentants d’Entre Bièvre et Rhône : à la suite du décès de Monsieur Gilles CARVALHO, désignation de Monsieur Luc GERLAND pour le remplacer en tant que délégué suppléant.
- Actualisation des représentants de Vienne Condrieu Agglomération : à la suite des élections municipales de Longes et Meyssiez, Monsieur Hubert GIRARD remplace Monsieur Charles TODARO en tant que délégué suppléant et Monsieur Didier TESTE remplace Monsieur Lucien BRUYAS, également en tant que délégué suppléant.
- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 18 septembre 2024 qui est adopté à l’unanimité par les élus.
- Approbation de l’ordre du jour

2 – Finances – Débat d’Orientations Budgétaires

Simon Plenet introduit le DOB et rappelle qu’une augmentation de la cotisation sera à prévoir dès 2026, comme indiqué depuis plusieurs années. Cette augmentation est liée au fait que la cotisation est aujourd’hui inférieure aux dépenses réelles du syndicat. Cette situation est issue de la volonté de réduire l’excédent budgétaire dont disposait le SMRR ces dernières années. A noter qu’aujourd’hui, près d’1€/an/habitant du budget du Syndicat correspond aux sommes virées en section d’investissement en lien avec l’amortissement des études menées ces dernières années.

Présentation des orientations budgétaires devant être débattues par Gaëlle Mallet.

- Cf annexe : DOB

Le conseil syndical doit approuver la délibération actant que le débat d’Orientations budgétaires 2025 a eu lieu ; adoptée à l’unanimité.

→ Délibération D-2025-02

3 – Fonctionnement du SMRR

Avenant n°2 pour la participation au programme partenarial de l’Agence d’Urbanisme de l’agglomération lyonnaise

Monsieur le président présente l’avenant n°2 pour 2025 et indique les participations suivantes :

	PARTICIPATION AU PROGRAMME 2025
Adhésion au socle commun	5 000 €
InterScot (programme partenarial)	8 382 €
Etude supplémentaire : « (non) densification des espaces peu denses des communes du Scot des Rives du Rhône ».	63 200 €
TOTAL	76 582 €

Concernant l’étude sur la (non) densification, cette étude avait été budgétée en 2024 dans l’enveloppe dédiée aux études en lien avec la trajectoire ZAN (études friches notamment). Le fonctionnement des agences d’urbanisme, qui ne sont pas des bureaux d’études, implique que les études commandées le sont au travers du programme partenarial et non d’un bon de commande ou marché classique.

Antoinette Scherer alerte sur les dépassements d’honoraires qui avaient eu lieu lors du travail sur le PLUiH d’Annonay Rhône Agglo avec l’agence d’urbanisme il y a quelques années. Cédric Lansou indique que dans le cadre de cette étude, le syndicat sera vigilant à ce qu’aucun dépassement n’est lieu pour la réalisation du travail prévu dans la note d’intervention.

Monsieur le président propose d'autoriser la signature de l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle 2024-2026 ; accepté à l'unanimité.

→ *Délibération D-2025-03*

Acceptation du don (mécénat) du Crédit Agricole dans le cadre du projet UNESCO

Dans le cadre de l'accompagnement du projet de préfiguration en vue de l'inscription du territoire de la Vallée du Rhône, de Vienne à Valence, berceau de la syrah et des serines, il est demandé au conseil syndical de statuer sur l'acceptation du don (mécénat) du Crédit Agricole dans le cadre du projet UNESCO.

Le conseil syndical adopté à l'unanimité cette délibération.

→ *Délibération D-2025-04*

Philippe Delaplacette remercie les participants de leur présence ainsi que Stella GASS pour sa venue et la qualité de son intervention et clôt la séance à 20h15.

Thierry KOVACS et Vienne Condrieu Agglomération invitent les élus et l'équipe technique à partager un pot de convivialité.